

VITAL BEAUTY ANNONCE LA COULEUR

VITAL BEAUTY, l'une des enseignes commerciales de la société **NEW STEFAL HOLDING** vous adresse un bristol pour vous inciter à surveiller votre boîte aux lettres. Il comporte l'en-tête « Bureau officiel des convocations pour remise de gain. »

Au recto apparaît une promesse : « vous allez bientôt recevoir une enveloppe jaune vous permettant de réclamer votre gain d'ores et déjà gagné. » Par un pur hasard, un montant de 50 500 € est mentionné en rouge. C'est lui qui retient votre attention et vous fait négliger la formulation restrictive « montant du 1^{er} prix en jeu. »

Au verso vous apprenez que vous êtes le gagnant d'un « chèque garanti » et que la « réponse est obligatoire sous peine d'annulation de votre dossier. » Vous souhaitez connaître la nature du fameux « chèque garanti » ? Une formulation vous incite à « voir le règlement à venir ». Il n'est guère facile de le consulter puisque, par définition, il ne vous est pas encore parvenu !

Un peu de patience et vous allez découvrir que votre gain est un chèque-achat de deux euros. Vous allez sourire jaune...

Vous avez le droit de voir rouge et de refouler les prochains plis publicitaires que vous allez recevoir (« refusé – retour à l'expéditeur »), sans les ouvrir.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)